



ENTENTE RELATIVE AUX INDEMNITÉS VERSÉES EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL ET AVIS D'INTENTION DE CHOISIR LES INDEMNITÉS DU RPPP

N° DE DEMANDE D'INDEMNISATION: _____

ATTENDU QUE vers le _____, un accident est survenu qui s'est traduit par des blessures pour _____.

ET ATTENDU QUE _____ peut être admissible à demander des indemnités en vertu de la Loi sur les accidents du travail et que cette personne a choisi plutôt de demander des indemnités en vertu de la Partie II de la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba et de ses règlements d'application qui portent sur la protection offerte par la loi.

PAR CONSÉQUENT, je soussigné(e), _____ déclare par la présente que je ne soumettrai pas une demande d'indemnisation découlant de l'accident ci-dessus à la Commission des accidents du travail, que ce soit aujourd'hui ou à l'avenir.

DE PLUS, je comprends et j'accepte que si je demande et reçois ensuite des indemnités en vertu de la Loi sur les accidents du travail, je perdrai tous mes droits en vertu de la Partie II de la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba et de ses règlements d'application qui portent sur la protection offerte par la loi et j'indemniserai la Société d'assurance publique du Manitoba pour tout montant qui m'aura été versé en vertu de ladite Partie II.

Signé le _____ 20 _____.

Témoïn

Demandeur (demanderesse)

Adresse